L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 JUILLET 1886. 59me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 30 JUILLET 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les allocations pour les fortifications des côtes des Etats-Unis.

Il n'y a pas bien longtemps, un ancien gouverneur de l'Etat de New York, qui avait provoqué l'admiration générale par son entente des affaires publiques et l'honnêteté de ses réformes administratives; un homme qui a failli occuper, deux fois, le fauteuil de la Présidence—la première fois où l'on a indignement frustré; la seconde fois, il l'a noblement refusée—M. Tilden, en un mot, publiait une lettre dans laquelle il signalait le danger que courent les Etats-Unis, par suite de l'absence complète de défense de leurs ports et de leurs côtes. Elle fit alors sensation, l'opinion publique s'émut. Un personnage de cette taille ne sort pas de sa retraite pour publier un semblable manifeste, sans céder à un sentiment puissant. La lettre de M. Tilden était, en effet, le cri du patriotisme justement alarmé, un avertissement solennel donné à la nation et à ceux qui sont chargés de la gouverner, de la défendre.

Il était à croire que nos législateurs entendraient compte; il n'en a rien été. Ils viennent de voter une allocation dérisoire, qui équivaut à un refus net de tenter, de faire quoi que ce soit. Les Etats-Unis entretiennent, au département de la guerre, un Bureau des fortifications, nous ne savons trop pourquoi, puisqu'on lui refuse tout ce qu'il demande, puisqu'on le met dans l'impossibilité d'agir. Il est, pourtant, composé d'hommes compétents, d'officiers qui connaissent à fond leur profession, qui ne gaspillent pas leur savoir ou leur activité dans les agitations stériles de la politique et dans la course aux emplois. Cette année, il a fait un rapport très étudié sur les travaux qu'il y a à opérer, d'urgence, dans nos ports pour les mettre en état de résister à une attaque. Il a tracé un plan général dont l'exécution coûterait $126 000 000. Quand on mesure du regard l'immense ligne de côtes qui s'étendent du fond du Maine au Rio Grande, sans compter celle qui longe le Pacifique, de la Basse Californie au Détroit de Behring, on trouve la somme insignifiante. Il y a, en Europe, des ports qui ont coûté davantage. Le président Lincoln, dès les premiers jours de son premier mandat, avait demandé à ses collègues du Congrès, le Bureau s'était bornés à demander l'allocation entière. Il se contentait, pour la première année, de la somme de $21 700 000; elle suffisait pour commencer les travaux, mais elle était indispensable; on ne pouvait faire à moins.

Le Bureau sentait bien qu'avec la manie de nos législateurs de ne voter, chaque année, que des allocations insignifiantes, de ne laisser faire les travaux publics que bribe par bribe, on n'arrive jamais à rien. Le Bureau le Mississippi et ses améliorations, vraies ou prétendues. Il ne faut pas être un bien habile ingénieur pour comprendre cela : le bon sens l'indique. Demandez au dernier des architectes de vous bâtir une maison de $10,000, en vingt ans, à condition de ne dépenser que $500 par an, il vous rira au nez; il sait bien que la bâtisse ne sera jamais achevée, attendu qu'il faudra réparer les fondements avant d'arriver au premier étage.

Un sourd fort, du reste, de croire que l'intérêt général entre le moins du monde dans ces sortes d'affaires. Il s'agit, tout simplement, comme dans le bill des ports et des rivières, de distribuer dix, quinze ou vingt millions entre un certain nombre d'Etats, de villes, ou plutôt de représentants, suivant les besoins de la popularité du moment, en vue des élections futures.

Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le Président se voit sous-ses obligé de traiter toutes ces allocations comme elles le méritent et de les frapper de son veto. Élevé par sa situation au-dessus des mesquineries de l'esprit de parti ou de l'esprit de clocher, il s'aperçoit bien de la futilité et de l'égoïsme de la plupart des sommes votées et il ordonnerait ce qui est, à la fois, une lésinerie ridicule au point de vue général, et un gaspillage au point de vue individuel.

Les membres du Bureau, en hommes expérimentés, savaient qu'ils ne pouvaient rien commencer de sérieux sans avoir à leur disposition un montant d'une certaine importance. Il est probable, même, qu'ils ne se fissent pas donner la peine de rédiger, avec un soin minutieux, un rapport remarquablement détaillé sur le misérable état de nos ports et les besoins urgents de défense de nos côtes, s'ils avaient pu deviner qu'on leur accorderait une misérable somme de cinq à six cents mille dollars. La Chambre a voté, pour les défenses de nos vingt mille milles de côtes, $650,000. C'est une véritable dérision. Autant valait dire, franchement : "Nous ne voulons pas nous occuper de ces choses là; nous ne voulons pas qu'on fortifie les côtes." Une aussi ridicule allocation est une véritable injure faite à des hommes de grande valeur, à des savants qui ont accepté une lourde responsabilité devant le pays. Un corps d'ingénieurs que l'on traitera avec ce sans-façon en Europe, donnerait immédiatement sa démission; ici, on est tellement accoutumé à ces dérobades, qu'on y est plus sensible.

Vont-on savoir comment la Chambre entend qu'on emploie ces $650,000? $100,000 pour les réparations ordinaires des fortifications existantes—ces mêmes existantes qui tombent sur ce que nous appelons des fortifications! $50,000 pour des canons que l'on fabrique à Boston. Quand on songe aux millions qui se dépensent, annuellement, en Allemagne, en France et ailleurs pour le même objet, la somme fait sourire.

Enfin, $500,000 pour l'armement des forts sur toute la côte; pour aller acheter au dehors de l'acier destiné à faire de gros canons; pour caissons, chariots, projectiles, fusées, poudre, engins, appareils, et expériences de toutes sortes. Le plus insignifiant de tous les Etats, qui n'a pas 100 milles de côtes, en dépense, chaque année, davantage. Il faudrait une somme double rien que pour armer convenablement le port de New-York.

Et pourquoi, s'il vous plaît, aller acheter ailleurs de l'acier? Est-ce qu'on ne peut pas se le procurer aux Etats-Unis? Est-ce la matière première qui nous manque? Sont-ce les ouvriers ou les ingénieurs? Comment s'expliquer l'obstination du gouvernement à ne pas établir des usines, à lui, marchant sous sa direction, qui travailleraient, suivant ses besoins et seraient en état de lui fournir tout ce qu'il demanderait? Comment s'expliquer l'inconséquence de législateurs qui, dans les questions industrielles, poussent le pays à tout faire lui-même, à ne rien demander aux autres, et qui, dans les questions d'un dépendant l'honneur et la grandeur de la nation, la mettent constamment à la remorque de l'étranger et la placent dans l'obligation d'aller lui acheter ses matières premières, ses engins et ses navires de rebut! C'est vraiment à désespérer de voir jamais l'Union sortir de l'ornière où elle s'est embourbée depuis tant d'années. Puisse-t-elle ne pas avoir à s'en repentir plus tôt qu'on ne le pense!

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 24 juillet :

Nous venons d'avoir la semaine la plus chaude de la saison, bien que des ondées aient un peu rafraîchi l'air, jeudi et vendredi.

—Le shérif Cook a fait l'achat d'un élégant treillis en fil de fer dont il doit entourer notre maison de cour.

—Il est arrivé un grand nombre de visiteurs, cette semaine, à Covington et les hôtels, croyons-nous, font d'excellentes affaires.

—L'élection du maire et des aldermen de Mandeville aura lieu le lundi, 9 août.

—Les melons sont très-abondants et à bon marché. On peut et avoir deux de première qualité pour cinq sous.

—Le capitaine V. M. Fauria, marshal de Madisonville, qui a, dernièrement, tué de plusieurs coups de feu Wm. et Thos. Davis, a comparu devant le juge Jas. M. Thompson, samedi dernier; il a été acquitté. Les témoignages ont prouvé qu'il était en état de légitime défense, et qu'il a tiré, pendant qu'il exerçait ses fonctions, comme représentant de la loi.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 24 juillet :

MM. John T. O. Valcourt Joseph H. Wise et Jules Dubus ont fait le relevé des livres de M. W. R. Burke, trésorier et percepteur et les ont trouvés parfaitement exacts. Ils ont fait leur rapport au maire en conséquence.

—Nous avons fait une erreur en disant que le prix du fret du bois de chardente avait augmenté pour les articles que l'on expédie vers l'Ouest. MM. Bernard Milmo, de la maison Milmo et Stokoe, de Jeanerette, nous ont affirmé le contraire. Le prix reste le même, mais il y a eu réduction pour le fret qui s'expédie à l'ouest de Lafayette. Cette différence dans les prix sur les différentes lignes cause un dommage sérieux à notre population. Pourquoi ne lui accorde-t-on pas les mêmes avantages qu'à celle des autres sections du chemin de fer.

—Le jury de police de la paroisse Ste-Marie a chargé un comité de médecins de rechercher ce qui a rendu les eaux du Bayou Tèche et du Bayou Salé si impures, si impropres aux usages ordinaires de la vie. Il en est résulté d'assez nombreuses maladies sur quelques habitations, où l'on n'a pas d'autre eau pour boire ou pour faire la cuisine. Cela vient, dit le rapport de ces messieurs, de l'habitude prise de jeter dans ces bayous les résidus et les immondices. Le jury de police a chargé un comité de trois d'étudier un plan d'action en vue d'changer un état de choses qui a des conséquences si funestes.

—Mme Paul Segura, couleur, habitant sur le Lac Fasse, a donné naissance à trois jumeaux. Il en est mort deux depuis.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 24 juillet :

Le riz de notre paroisse pousse admirablement. Nous ne pouvons désirer plus que ce que nous avons. Il est vrai que le fleuve est très bas et, qu'en différents endroits, il est impossible d'irriguer les champs, mais nous avons eu de temps en temps, à des intervalles presque réguliers, des ondées qui ont fourni assez d'eau pour entretenir la vigueur du plant.

—M. Rutledge, sur l'habitation Pointe-Céleste, a une magnifique plantation de riz de 400 acres. Les épis sont presque complètement formés et on pourra commencer la moisson vers le 12 août.

—La canne a beaucoup souffert des pluies incessantes; cependant, on peut prédire une bonne récolte. En général, les récoltes sont pleines de promesses.

—Le moulin à riz "Empire Parish" est maintenant en réparation; il s'apprête à commencer ses travaux, aussitôt après la coupe.

Le *Réveil*, St. Martinville, paroisse St. Martin, du 24 juillet :

—Nous avons eu plusieurs bonnes ondées, cette semaine, elles ont donné une nouvelle vigueur aux recoltes. Les planteurs comptent sur une bonne moisson, cette année.

—Nous avons reçu la visite de notre ami M. Numa Domengeaux, marchand de Pont Breaux. M. Domengeaux nous informe qu'en général, dans cette localité, les habitants ont besoin de quelques ondées, mais la perspective des récoltes est très belle.

—La vente au rabais du contrat pour la construction du pont tournant de notre ville, a eu lieu, samedi dernier. Le contrat a été adjugé à M. Casimir Wiltz.

Nous avions raison de dire que les membres du jury de police avaient agi avec sagesse en ordonnant la construction d'un pont tournant. L'ouverture du vieux pont-levis a coûté à la paroisse jusqu'à $180 par an, à cause des dépenses s'élevant à l'ouvrir; aujourd'hui, un seul homme ouvre avec facilité le pont tournant, tandis que quatre hommes n'y suffisaient pas auparavant.

Voilà donc un gain de $480 00 par an, pour la paroisse. A ce taux, dans 8 ou 9 ans le montant gagné sur l'ouverture de la vieille construction, couvrira absolument les dépenses du nouveau pont.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste. Marie, du 24 juillet :

Notre jury de police mérite les remerciements de la communauté pour l'ordonnance qu'il a lancée, laquelle interdit de jeter dans le Bayou Tèche les résidus des sucreries. La population de la paroisse Ibérie est aussi intéressée que nous dans cette affaire, et il est à espérer qu'elle ordonnera la même interdiction. Les eaux des deux bayous Tèche et Salé sont corrompues par les saletés de toutes sortes qu'on a pris l'habitude d'y jeter, pendant la période de la roulaison.

Un grand nombre d'habitants—ceux surtout qui appartiennent à la classe des gens aisés—ont, sur les habitations, soin obligés de se servir de cette eau pour boire. Il est donc nécessaire qu'on fasse cesser l'habitude d'y jeter une foule de matières animales qui, en se décomposant, développent, aux alentours, des germes de maladie.

—M. John Dalton a bœré, la semaine dernière, 160 cordes de bois à l'habitation Dalton, Côte blanche. Le steamer "Mattie" avait remorqué la barge. Il avait fait le voyage en 9 heures et il est revenu en moins de 5. On dit que la ligne Morgan va prendre cet excellent steamer à son service.

Le *Daily Journal*, Shreveport, paroisse Caddo, du 24 juillet :

La rivière Rouge a énormément baissé.

—Décédé, chez lui, à Fairfield, à l'âge de 76 ans, M. Reuben White, un de nos concitoyens les plus recommandables, qui a joué un rôle important dans la politique. Il laisse trois filles et deux petits enfants pour pleurer sa perte.

L'*Eagle*, paroisse St. Bernard, du 29 juillet :

Le riz a une superbe apparence. Les épis se remplissent rapidement. Il en est ainsi dans toute la paroisse St. Bernard. On espère pouvoir commencer la moisson avant le 15 août.

On nous affirme que, dans la paroisse Plaquemines, des planteurs comptent envoyer leur riz, au moulin, dès le 5 du mois prochain. C'est, du moins, ce qu'annonce un correspondant du *Protector*.

—On a déjà commencé les préparatifs pour la construction du grand chemin de Chalmette. Nos lecteurs n'ignorent pas qu'il s'agit d'élargir assez considérablement la voie actuelle, qui est trop étroite, et d'obteuir, des propriétaires, qu'ils veuillent bien reculer leurs barrières de quelques pieds pour permettre de donner à la route la largeur voulue. Des démarches sont faites en ce moment près d'eux à cet effet. Il n'est pas probable qu'aucun fasse la moindre objection. C'est un petit sacrifice qu'on leur demande, mais ils en tireront un énorme avantage; la valeur de leurs propriétés augmentera sur-le-champ. Il faut féliciter le gouvernement de cette excellente mesure.

—Dans la nuit de lundi à mardi dernier, des voleurs se sont introduits sur l'habitation de M. Adrien Cassard, située dans le 1er ward de St. Bernard. M. A. Cassard est maintenant en voyage, mais la maison est bien gardée, nonseulement par M. Miguel Guea et sa femme, mais encore par MM. Etienne et Louis Cassard. Néanmoins, les voleurs en ont emporté 150 magnifiques volailles et plusieurs objets.

La fabrication des tissus de laine, laine et coton, et leur préparation.

M. DÉSIRÉ LEDRUT, fermier des environs de Handsborough, Etat du Mississippi, nous écrit la lettre suivante :

MM. les Editeurs de l'*Abeille de la Nlle-Orléans* :

Je vous prie d'insérer dans votre estimable journal les réflexions qui suivent, relativement à la création, à la Nouvelle-Orléans ou sa banlieue, d'une manufacture pour la fabrication des tissus de laine, laine et coton, et leur préparation.

Ayant dirigé, pendant plus de vingt années, en France, des usines de ce genre, je veux essayer de démontrer les avantages qu'il y aurait à établir ici cette industrie.

Cette petite étude abrégée comprend : 1, les matières premières; 2, le climat; 3, le sol et l'eau; 4, le prix des constructions; 5, les machines; 6, la main d'œuvre; 7, la vente des produits.

1. La contrée produit du coton en abondance et, déjà, une certaine quantité de laine. En outre, la facilité de se procurer les bonnes laines de Buenos-Ayres, et de plus la prochaine ouverture du canal de Panama, qui permettra à celles d'Australie d'être vendues à bas prix, assurent l'alimentation de l'industrie.

2. Le climat y est on ne peut mieux approprié. La longueur des jours qui, en hiver, est de 10 heures pleines, permet de supprimer tout frais d'éclairage. Dans cette même saison, le thermomètre descend rarement au dessous de 32 degrés Fahrenheit, et, encore, n'est-ce que la nuit. Dans des ateliers bien clos, la température se maintiendrait assez élevée pour n'avoir jamais besoin de chauffage. Pas de conduits d'eau et de vapeur gelés; la teinturerie et le lavage jamais arrêtés, comme cela arrive si souvent dans le nord de la France. Pour la saison d'été, un système de ventilation bien appliqué dans la construction des bâtiments rendrait la chaleur fort supportable.

3. Le sol ne manque pas et est à bas prix; l'eau du fleuve est excellente pour le lavage et la teinture. Vingt acres suffiraient pour la création d'une grande usine et ses dépendances.

4. Les constructions seraient en bois, à rez-de-chaussée, en prenant le jour sur le toit par une série de vitrages; sauf les massifs de la machine à vapeur, des chaudières et des principaux arbres de couche, qui devraient être en briques.

5. Pour les machines, je n'ai pas de renseignements sur ce qu'elles peuvent coûter en Amérique, mais je sais ce qu'elles valent en France, et les droits à y ajouter. C'est une question à étudier.

6. La main-d'œuvre ne manquerait pas, il y a ici une nombreuse population qui ne trouve pas à s'occuper toute l'année. Elle serait, certainement, à bas prix, relativement à ce qu'elle coûte en France. Il suffirait d'un bon contremaître intelligent dans chaque section pour former les ouvriers au fur et à mesure des besoins.

7. La vente avantageuse des produits ne fait pas l'ombre d'un doute, lorsque vont les prix auxquels sont vendus les mêmes et cachemires dans les grands magasins de detail de la ville.

— Résumé. —

1. Alimentation économique des matières premières;
2. Suppression des frais d'éclairage et de chauffage;
3. Terrain à bas prix et eau favorable;
4. Constructions peu coûteuses;
5. Machines; question à étudier;
6. Main-d'œuvre abondante et à bas prix;
7. Vente facile des produits.

LA NAPHTALINE ET LA CATARACTE. — Au cours de la séance du 6 juillet de l'Académie de médecine de Paris, M. Bouchard a présenté un lapin sur les yeux duquel il est parvenu à produire la cataracte en faisant avaler à l'animal de la naphtaline.

LA GRÈCE.—Les derniers journaux de Paris nous apprennent que les réformes civiles et militaires sont examinées et accomplies en Grèce avec un zèle de bon augure. La nouvelle loi électorale a déjà été sanctionnée par le roi et publiée. M. Tricoupis va maintenant entreprendre la reorganisation de l'armée. Jusqu'ici l'armée hellénique comptait dix régiments d'infanterie de trois bataillons chacun. Le gouvernement a l'intention de créer six nouveaux régiments qui donneraît quarante-huit bataillons, soit, sur le pied de guerre, 48,000 fantassins. La cavalerie et l'artillerie seraient augmentées en proportion, de sorte que la Grèce pourrait disposer, en cas de mobilisation générale, d'une armée de 80,000 à 90,000 hommes.

On prete, de plus, à M. Tricoupis, l'intention d'unmer la dette grecque. Mais en dernier ressort, pour subvenir aux dépenses de l'armée, pour réorganiser la marine, qui sera soumise à de nouveaux plus fréquentes et complètes par une escadre spéciale de torpilleurs, il faudra demander de nouveaux sacrifices aux populations. La Grèce a conservé un ressentiment trop vif de son impuissance militaire lors du coup d'Etat de Philippopoli, elle a trop de patriotisme et la situation générale en Orient prend une tournure trop inquiétante pour que le pays, bien qu'obéré d'impôts, refuse d'assumer de nouvelles charges destinées à assurer sa grandeur et peut-être son existence.

LES FUSILS A RÉPÉTITION, EN FRANCE. —Plusieurs journaux ont annoncé que M. Lépine, préfet de police, a en, dernièrement, une entrevue avec le ministre de la guerre, au sujet des bruits qui avaient cours que des commandes considérables allaient être faites aux manufactures d'armes. Le fait est exact. De cet entretien, il résulte que des essais sont faits en ce moment, à Châtellerault, sur un certain nombre d'échantillons, et qu'une décision définitive sera prochainement prise par l'administration de la guerre.

"Nous sommes en mesure, dit la *France*, d'ajouter à cette information ce nouveau détail que le ministre de la guerre vient de faire donner des fusils à répétition à dix-sept bataillons de chasseurs à pied et à seize régiments d'infanterie. A la suite de l'expérience faite par les troupes de l'infanterie de marine qui, on le sait, sont déjà, pour la plupart, munies d'armes à magasin, le général Boulanger a l'intention bien arrêtée de faire remplacer, pour toute l'armée, le fusil Gras par le modèle à répétition, dont plusieurs régiments d'infanterie allemande ont été munis il y a quelque temps. Nous ajouterons également que la manufacture de Châtellerault pourrait bien recevoir avant l'automne—époque désignée pas nos confrères—la commande définitive qui permettrait de réaliser les intentions du ministre de la guerre.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des allocations :

Simon M. Fucich à Giacchino Olivieri, un lot de terre dans le 1er District, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Magnolia, Clara et Euphrosine.....$1,000

Antoine Thomen à Mme Vve Jane Ann Bowling, une portion de terre dans le 4me District, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Laurel, Annonciation et Washington.....$700

Gustavus A. Schneidau à Patrick McGrath, une portion de terre dans le 1me district dans l'ilet borné par les rues State, Hurst, Eleanor et Jeanet $2500

Maurice A. Garvey à Robert Carey, quatre lots de terre dans le 2me district dans l'ilet borné par les rues Front, Clay, Bienville et Douane.....$25,000

Firemen's Building Association à George Müller, trois lots de terre dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Piété, Marais et Louisa.....$1200

Joseph Bonnemps à Rinhard Magin, deux lots de terre dans le 2me district dans l'ilet borné par les rues Conti Villeré, St Louis et Marais.....$3000

François Cazalas à Vve J. B. B. Pecoul, un lot de terre dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues Remparts, Colombus, St Antoine et St Claude.....$2050

Le Cardinal Guibert.

Le *Journal des Débats* du 9 juillet a donsacré à la mémoire du vénéré cardinal-archevêque de Paris un article dont nous reproduisons quelques passages :

Le cardinal Guibert est mort hier. Avec lui disparaît une des figures les plus nobles et les plus rares de l'épiscopat français. Dans notre époque agitée et passionnée, où les querelles religieuses ont pris le caractère le plus âpre, au milieu des conflits violens qui ont mis aux prises le pouvoir civil et l'Eglise, l'archevêque de Paris a donné l'exemple d'une modération sans timidité et d'une fermeté sans emportement. Tout entier aux devoirs de sa charge épiscopale, plus soucieux des œuvres de la charité et de l'apostolat que des vaines querelles de la politique, il n'est tenu, autant qu'il a pu, à l'écart des polémiques et des controverses. Son action s'est exercée d'une manière discrète, et toujours dans le sens de l'apaisement et de la conciliation. Lorsque les circonstances lui ont fait un devoir de parler et de protester contre des mesures qu'il jugeait iniques, il l'a toujours fait avec une dignité, avec une mesure, un accent de sincérité et une noblesse de ton qui donnaient une singulière autorité à son langage et commandait le respect, même à ses adversaires.

On n'a pas oublié les lettres que, à d'assez longs intervalles, il a adressées au Président de la république sur la politique suivie par le gouvernement en matière religieuse. Il est été impossible d'exprimer en de meilleurs termes et avec moins d'exagération des griefs malheureusement trop fondés. Avec une certaine dose d'illusions peut-être, le cardinal Guibert ne cessait de recommander la séparation des affaires religieuses et des affaires politiques. En protestant contre la persécution, il voulait en faire disparaître tous les prétextes.

.....Dans cette vie qui vient de s'éteindre après de longues années consacrées à Dieu et à l'exercice de la charité, il est toute une partie, la plus grande et la plus intéressante sans doute, qu'il ne nous appartient pas d'aborder ici. D'autres diront que ce fut la vie intérieure dont la flamme échauffa jusqu'à son dernier jour le cœur du vieil évêque, et lui donna cette force et cette sérénité qu'il conserva parmi les tempêtes. Celui qui, sous la pourpre romaine, et dans la plus grande charge de l'épiscopat, au milieu des circonstances les plus difficiles, garda les habitudes d'un ascète et le détachement paisible de l'auteur de l'*Imitation*, sans se soustraire à aucun de ses devoirs et n'éluder aucun danger, celui-là avait dans l'âme quelque chose de peu ordinaire, ce je ne sais quoi de noblement chimérique qui fait les saints.

Mais nous laissons à d'autres le soin de rendre, avec une compétence qui ne nous appartient à aucun titre, un pieux hommage aux vertus de ce chrétien. Nous ne pouvons, quant à nous, que nous incliner avec respect devant le cercueil d'un homme qui sut être un admirable évêque sans cesser jamais d'être bon citoyen.

Nos journaux les plus récents de Paris sont du 15 juillet; nous aurons du recevoir, hier, au moins ceux du 16, mais ils ne nous sont pont parvenus à temps pour nous permettre de publier, aujourd'hui, les détails des obsèques du prélat aux grandes qualités duquel la France a rendu un éclatant hommage.

Du coté de l'Orient

On lit, dans le *Journal de Harre* :

On sait qu'il avait été convenu que l'union des deux Bulgaries ne se ferait point, mais que le prince de Bulgarie, par statut person el, serait reconnu comme gouverneur de la Roumélie; ce qui n'a pas empêché le prince Alexandre de convoquer à Sofia les représentants de la Roumélie, et de faire de facto, par eux, que l'union est effective.

Les puissances, qui ont été montrées fâchées pour la Grèce, n'ont rien dit à ce propos; mais la Russie prend ses précautions et se moque. Il faut se rappeler les paroles prononcées récemment par l'empereur Alexandre, à propos du relèvement de la marine russe et des besoins qu'on pourra avoir de son prochain concours. Il ne faut pas se passer pour Batoum est un second avertissement. L'Angleterre, dit-on, a protesté; mais le czar se contentera de hausser les épaules, sachant bien que l'Europe laissera faire..... Quoi? c'est ici la question.

Il est certain que, si l'on n'a pas le prince de Bulgarie sage à ce le sens gêne qu'on voit, c'est qu'il se sait soutenu et autorisé. Il est bien évident que, si la Porte le laisse faire, c'est qu'elle a des raisons pour cela; et ces raisons ne peuvent que résider dans une entente avec l'Angleterre. Quel est l'objet de cette entente? L'Egypte, sans doute, ou la Crète. C'est là, évidemment, que la Russie attend la Porte et l'Angleterre. Redevenue forte, dans la mer Noire, par suite de la dénonciation du traité de 1856, obtenu grâce à son défaut, en 1870, elle pourra fondre, au jour propice, de Schastopol, Kief et Batoum, sur la Roumélie et la Bulgarie; les occuper, et, de là, menacer Constantinople, qu'elle étouffe.

Et cela sera fait d'autant plus aisément et plus prochainement, que l'Angleterre sera plus affaiblie par des difficultés intérieures. Or, l'ère des difficultés a commencé pour elle, et elles iront en augmentant. Le jour de la suite des événements s'achèvent en ce moment. Des événements très graves se préparent donc, à notre avis, du côté de l'Orient.

Dans le *Journal des Debats* :

Rien n'indique malheureusement que, même après avoir supprimé la franchise du port de Batoum, la Russie se résigne à supporter le prince Alexandre et accepte le fait accompli en Bulgarie. On peut également prévoir que le ministère tory, que la défaite de M. Gladstone va probablement ramener en Angleterre, voudra faire preuve d'énergie dans sa politique extérieure, qu'il y verra une occasion de détourner les esprits des troubles d'Irlande et de se montrer le véritable heritier des traditions de lord Beaconsfield. Lord Salisbury reprendra-t-il la thèse qu'il soutenait au Congrès de Berlin? Déclarera-t-il un nouvel article des traités en refusant de reconnaître la neutralité des détroits? Un vaste champ est ouvert aux conjectures; mais, en voyant toutes les rivalités qui s'agitent autour de la Turquie, toutes les causes de conflits qui existent en Orient, soit à l'état aigu, soit à l'état latent, on ne peut s'empêcher d'être inquiet pour la paix d'une Europe où l'on ne peut guère trouver que la Grèce qui soit contraînte de respecter les traités.

LES LAMMOTEURS. — Connaissez-vous les lamoteurs? C'est le nom donné par l'inventeur à une machine dont le but est d'utiliser la force des laques de la mer.

On connaissait déjà les *moulins* à marée avec lesquels on utilise un soixantième de la force réelle développée par les flots de la mer, mais ces moulins nécessitent d'énormes réservoirs très coûteux et surtout très gênante pour le garage des navires et les bateaux.

Les lamoteurs, au contraire, peuvent utiliser la totalité de la force immense qui existe sur plus des deux tiers de la surface du globe, et peuvent être employés non-seulement comme machines fixes sur les côtes, mais encore comme propulseurs des bateaux et des plus grands navires; on pourra même s'en servir pour éclairer ces navires, de même que des lamoteurs fixes pourront servir à l'éclairage des phares des bords de la mer, et éclairer, chauffer et donner de la force et de l'électricité aux habitants des villes du littoral et aux usines et manufactures situées près des côtes.

"Les lamoteurs, dit l'inventeur, sont d'une construction très simple et peu coûteuse."

On peut prendre connaissance du brevet original français au ministère du commerce; on peut prendre aussi connaissance d'une copie de ce brevet et voir, en même temps, les modèles en petit des lamoteurs, à l'office Lesnon, 11, boulevard Magenta, à Paris.

L'inventeur fonde de grandes espérances sur les lamoteurs "qui résoudraient, dit-il, la question sociale et économique et empêcheraient bien des guerres et des révolutions, en faisant le bonheur des peuples."

C'est peut-être beaucoup demander à la nouvelle invention. Dans tous les cas, il y a là une tentative qui méritait d'être signalée.

Pensée d'un décavé du turf :

—Décidément, il n'y a qu'un moyen de gagner de l'argent "aux courses," c'est de se mettre commissionnaire.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU DUC D'ORLÉANS.—Le 13 juillet, quarante-quatrième anniversaire de la mort du duc d'Orléans, une messe commémorative a été célébrée, le matin, à dix heures, comme tous les ans à pareil jour, à Notre-Dame de la Compassion, à Neuilly, France, par l'aumônier qui est spécialement attaché à cette chapelle.

En raison des circonstances politiques que l'on connaît—dit la *Liberté*—le nombre des personnes qui sont venues assister à cette messe commémorative était bien plus considérable que les années précédentes.

La famille d'Orléans était représentée par M. le duc de Chartres, accompagné de la duchesse sa femme et du prince Henri son fils. Ils ont pris place sur les prie-dieu qui leur étaient réservés. Dans l'intérieur de la chapelle, les chaises ont été occupées surtout par les dames. Les hommes ont dû se contenter, en raison de l'affluence, de rester sous le porche et dans la cour de la chapelle.

Sur une table, plusieurs feuilles volantes, bordées de noir, avaient été déposées, et les assistants venaient s'y inscrire.

On peut évaluer à quinze cents le nombre des assistants, parmi lesquels les personnages les plus marquants du parti orléanistes, sénateurs, députés, etc.

A la sortie de la chapelle, les membres de la famille ont reçu les hommages de toutes les personnes présentes.

Cette messe anniversaire s'est terminée sans incident.

En mangeant du mirotor, M. Prudhomme éprouve un sentiment désagréable. Il porte la main à ses lèvres et ramène un cheveu.

Il hèle sa bonne. Il met le corps du délit sous les yeux de Justine, qui s'écrie :

—Ah! c'est curieux! je croyais bien les avoir tous enlevés.

Décédée hier matin à 8 heures âgée de 57 ans Dame LEON BOYER née ROUX native de St Jacques. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, vendredi, à 10 heures précises, de sa dernière demeure, No 80 rue Bourbon entre St Louis et Conti.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes Comestibles de choix etc.
La maison à domicile 8 nov—1an PP.

JOSEPH MAILLE,
AVOCAT vient d'arriver de la Californie et a transféré son bureau au No 133 de la rue Gravier, entre les rues Carondelet et St Charles vis-à-vis la Banque des Canaux.
Spécialité—Affaires de succession, recouvrement, hypothèque et droit commercial en général. Perception faites dans tous les Etats Unis 27 juin—1m

Avis.
Reçu par le navire "Statement" de Carrara Italie un grand assortiment de vases, corbeilles et urnes en marbre d'un genre le plus nouveau
A vendre par
FLORVILLE FOY
28 juin—1sem No 83 rue N Remparts

Nouvelle récolte de semence de Navet.
J'ai actuellement en magasin la nouvelle récolte de semence de Navet comprenant les variétés généralement plantées ici. J'ai aussi en mains un stock complet de graines pour être plantées maintenant ou plus tard que j'offre en gros ou arrangées par paquets à bas prix. Les commandes sont respectueusement sollicitées
LEONARD FROTSCHER
Pépiniériste
15 et 17 Rue Dumaine
26 juillet—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
19 Rue Carondelet 49
Capital.....$700,000
Surplus.....70,843
ED A PAULSEY..... Président
R M WALMSLEY..... Vice Président
THOS B WALKER..... Secrétaire
Surcursales:
M W A Valentine 7 rue Ste Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie
T F WALKER
20 fév—6m Secrétaire.

A Louer,
MAISON No 115 rue Claiborne
Maison No 111 rue de la Douane
Magasin rue de chaussée, 222 rue Royale
ELMORE DUFOUR
27 juin—PP 5 Gaillot Court—11 Carondelet.

BASILE BARÈS,
84 Rue Royale, N. O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en général de Pianos et Orgues
ANNONCE à ses nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Muller de Paris, des fourres des Pianos adaptés des Pianos, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques de W. Ashlib & Son de Warrington Angleterre. Les cordes de la ville et de la campagne seront promptement remplies dans le plus bref délai.
Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau de Paris avec le système en fer breveté et médaillé le plus parfait du jour de l'accord.
8 nov—1an

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Nouvelle Importation de
JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Corticines Anglaises,
Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crète et de Dentelles.
Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et Ingrain.
TAPIS
A Prix Réduits.
18avril—1 an.

FERMETURE DE MAGASIN
Pour Cause de Retraite des Affaires.
B. & W. GRONER,
Annoncent en vente tout leur fonds de marchandises SANS RÉSERVE à des prix bien au dessous des prix de revient, vu le fonds se compose des articles les plus nouveaux en
TISSUS,
Lingerie de dessous pour dames et demoiselles,
Costumes d'enfants,
Tapis, Nattes, Stores de fenêtres,
Toiles cirées, etc., etc.
La vente commencera Lundi, 17 mai, et continuera jusqu'à l'expiration du bail du magasin, en Septembre.
N. B.—Les acheteurs doivent s'emprresser de faire leurs emplettes s'ils veulent avoir les premiers choix.
141 rue du Canal.
Coin de la rue Bourbon, bâtisse Touro.
20 juin—2m

Compagnies d'Assurances
LIVERPOOL and LONDON and GLOBE
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WORSTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :
Actif.....$6,148,283 36
Passif.....2,670,383 44
Surplus.....$2,798,129 13
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités.
Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales insurpassées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire résident.
CLARENCE F. LOW, assistant-secrétaire résident.
12nov.'85—1an—VeC.

D. H. Holmes.
COSTUMES BLANCS CONFECTIONNÉS.
Cette semaine